

Fiche d'inscription 2025/2026

VACANCES SCOLAIRES

Je soussigné(e)

(nom et prénom du père, de la mère ou du tuteur)

déclare par la présente que mon enfant

(nom et prénom de l'enfant)

(cycle -> 2025/2026)

- ☐ ne profite pas des services du SEA Bertrange pendant les vacances scolaires → veuillez signer cette page.
- ☐ profite des services du SEA Bertrange, et sera présent pendant **toutes** les vacances scolaires suivantes (veuillez cocher les jours et plages horaires):

→ veuillez lire les remarques au verso et signer les deux pages.

	ACCUEIL	MATIN	RESTAURANT	APRES-MIDI	SURVEILLANCE
Lundi	☐ 7.00-8.00	☐ 8.00-12.00	☐ 12.00-14.00	☐ 14.00-18.00	☐ 18.00-18.30
Mardi	☐ 7.00-8.00	☐ 8.00-12.00	☐ 12.00-14.00	☐ 14.00-18.00	☐ 18.00-18.30
Mercredi	☐ 7.00-8.00	☐ 8.00-12.00	☐ 12.00-14.00	☐ 14.00-18.00	☐ 18.00-18.30
Jeudi	☐ 7.00-8.00	☐ 8.00-12.00	☐ 12.00-14.00	☐ 14.00-18.00	☐ 18.00-18.30
Vendredi	☐ 7.00-8.00	☐ 8.00-12.00	☐ 12.00-14.00	☐ 14.00-18.00	☐ 18.00-18.30

Remarque(s) :

Bertrange, le

Signature (mère, père ou tuteur)

Service d'Education et d'Accueil Bertrange

Chers parents,

Veuillez trouver ci-dessous quelques **remarques importantes** concernant l'inscription pour les périodes de vacances scolaires:

- Cette fiche est valable pour toute l'année scolaire 2024/2025, du **15 septembre 2025 au 14 septembre 2026** inclus.
 - Vous avez la possibilité de désinscrire votre/vos enfant(s) par écrit pour les vacances scolaires **UN MOIS AVANT** le début de la semaine de vacance scolaire en **question!** Faute de quoi la semaine entière sera facturée comme indiqué sur cette fiche.
 - Des inscriptions, des changements ainsi que des inscriptions ponctuelles ou supplémentaires ne pourront être acceptés que dans la limite des places disponibles et après accord des responsables du SEA.
 - Le SEA Bertrange reste fermé pendant les dates et périodes ci-dessous :
 - jours fériés légaux
 - du 29 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclus
 - du 20 juillet au 31 juillet 2026 : fermeture à 14.00 heures
- Vous avez la possibilité d'inscrire votre/vos enfant(s) au **programme d'été**, après réception d'une édition spéciale du bulletin communale. Le programme d'été est un programme spécial pour tous les enfants de la commune de Bertrange, qui se déroule pendant ces deux semaines chaque jour ouvrable de 14.00-18.00 heures.
- du 3 au 14 août 2026 inclus .

Je soussigné(e) _____

(nom et prénom du père, de la mère ou du tuteur)

déclare par la présente que j'ai pris connaissance de ces remarques importantes.

Bertrange, le _____

Signature _____